

3.11

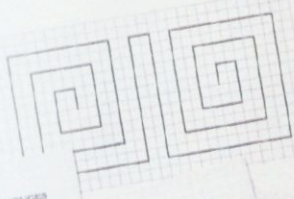
M4

7567

ARERAM

AGRANDISSEMENTS

DE 1 à 15



POINTS BLEUS ET ROUGES

N° 1

POINTS BLEUS ET ROUGES

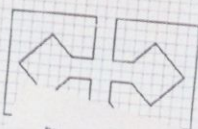
N° 11

POINTS BLEUS ET ROUGES

N° 12

TRAVAIL A LA PINCE

SÉRIE L n° 6



POINTS BLEUS ET ROUGES

N° 13

POINTS BLEUS ET ROUGES

N° 14

EXERCICE DE FIL N° 15

EXERCICE DE FIL N° 16

EXERCICE DE FIL N° 17

EXERCICE DE FIL N° 18



ANGLES

ANGLES

EXERCICE DE FIL N° 20

ANGLES

EXERCICE DE FIL N° 21

ANGLES

45 ans d'une histoire à suivre...



01-23 12 1989 24986

A.R.E.R.A.M.

45 ans d'une histoire à suivre...

92

2000 - 91297

Personnes ayant participé à la rédaction de ce document

Jean-Louis CALVINO	Administrateur depuis 1958 et président depuis 1970.
Suzanne CORDES	Fondatrice de l'ARERAM, directrice de Paris de 1952 à 1969, directrice de Bernis jusqu'en 1983.
Anne-Marie MARCHAIS	Éducatrice à Paris de 1957 à 1964, en dispensaires jusqu'en 1968.
Françoise PICARD	Éducatrice à Paris de 1956 à 1969, directrice de 1969 à 1991.
Paule GIRAUD	Éducatrice à Paris de 1951 à 1955, à Pompignat de 1959 à 1963, à Marseille de 1963 à 1992.
Françoise SUISSE	Kinésithérapeute à Paris de 1961 à 1973, à Bernis de 1973 à 1998.
Brigitte VASSAL	Éducatrice à Paris de 1955 à 1957, à Marseille de 1957 à 1963, à Paris de 1963 à 1974, à Créteil de 1974 à 1993.
Claude JULIEN	Éducateur à Marseille de 1958 à 1964, à Saint-Maur de 1964 à 1971, à Créteil de 1974 à 1993.
Maurice MARCHAIS	Éducateur à Paris de 1959 à 1963, à Saint-Maur de 1963 à 1995.
Danièle BELLAHSEN	Éducatrice à Saint-Maur de 1979 à 1991, directrice de Champigny depuis 1991.
Denise FALALA	Orthophoniste à Paris et à Saint-Maur depuis 1971.
Patricia DURE	Éducatrice à Saint-Maur de 1992 à 1994, à Champigny depuis 1994.
Jean ABADON	Éducateur à Marseille de 1955 à 1963, directeur de 1963 à 1991.
Michel BOUCHEROT	Éducateur à Paris de 1954 à 1959, directeur de 1959 à 1993.
Jean-Louis CHARPOTIER	Éducateur à Pompignat de 1981 à 1993, directeur depuis 1993.
Thérèse BULCKE	Éducatrice à Paris de 1956 à 1963, à Saint-Maur de 1963 à 1992.
Michel MARROT	Éducateur à Saint-Maur de 1974 à 1985, directeur depuis 1985.
Jean MATHIAS	Éducateur à Bernis de 1971 à 1983, directeur depuis 1983.
Renée LELIÈVRE	Directrice de Créteil depuis 1989.
Guy FILLON	Éducateur à Paris de 1975 à 1991 et directeur depuis 1991.

Lors de la lecture de l'ensemble de cet historique et de sa mise en pages, Michel Marrot et Françoise Picard se sont permis, parfois, de modifier des phrases ou des paragraphes qui leur semblaient peu compréhensibles pour le lecteur. Ils prient les auteurs de ne pas leur en tenir rigueur.



L'association ARERAM tient à remercier tout particulièrement les Editions LETOUZEY et ANÉ pour leur collaboration efficace à la réalisation finale de cet ouvrage et Monsieur Gilles BLEUSE pour la création de la couverture.

PRÉFACE

A travers ces 45 ans, vous retrouverez les idées directrices de l'association :

- promouvoir la culture ;
- mettre en place des structures dont le but est d'accueillir l'enfant et le jeune adulte, de les accompagner dans ses évolutions tout en étant flexible, ouvert, vivant, et pour lui son entrée dans le monde du travail ;
- permettre à tout le monde l'intervention d'une responsable qui agit à l'écoute, avec une équipe qui consulte avec le directeur la responsabilité d'un projet, pour assurer la continuité de ce qui se fait et il est efficace ;
- reconnaître l'écrit, à l'écrit existant.

Pour réaliser cette ambition, le conseil d'administration a mis en place une équipe de travail de « développement et de formation » qui a pour but de :
- pour continuer à évoluer, accompagner les jeunes des équipes et pour la formation ;
- leur adjoint la commission des relations avec les différents partenaires ;
- leur, afin d'être en mesure de prendre les décisions.

Il convient que l'ARERAM continue d'explorer le terrain de la culture, de la formation et de l'intégration, pour le plus grand bien de chacun, en gardant les traditions et administrant la culture existante.

ARERAM 45 ans d'une histoire à suivre...

PRÉFACE

PRÉFACE

Jean-Louis CALVINO, président

Les directeurs et éducateurs de la première heure prenant leur retraite, le conseil d'administration a émis le souhait de sauvegarder la mémoire de l'association en demandant à ses anciens de raconter leur histoire.

Une équipe s'est donc constituée. Les textes ont été rédigés par divers auteurs. Ces textes retracent la création de l'ARERAM, l'évolution de son organisation, la mise en place de la *Méthode*, l'ouverture à d'autres techniques, enfin la vie des centres et services.

À travers ces écrits, vous retrouverez les idées forces de l'association :

- primauté de la personne ;
- mise en place de structures dont le but est d'accueillir l'enfant, l'adulte comme il est, là où il en est, pour l'accompagner dans son évolution vers une socialisation comprenant, si possible son entrée dans le monde du travail ;
- possibilité donnée à chaque intervenant d'être responsable des actions qu'il conduit, dans une équipe qui assume avec le directeur la responsabilité thérapeutique, pédagogique de l'établissement ou du service où il travaille ;
- importance de la recherche continue.

Pour réaliser cette ambition, le conseil d'administration a toujours veillé à ne pas confondre les fonctions des administrateurs et des techniciens. Il a toujours été là pour conseiller, soutenir, accompagner les projets des équipes et pour ce faire il s'est adjoint la commission des directeurs avec qui il définit la politique, les orientations, afin d'être en mesure de prendre les décisions.

Il convient que l'ARERAM poursuive longtemps ce travail et que vive avec enthousiasme et imagination, pour le plus grand profit de chacun, enfants, adultes, techniciens et administrateurs, notre association.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DES PREMIÈRES RENCONTRES NATIONALES

Suzanne CORDES - Clermont, juillet 1993

Vous avez devant vous, paraît-il, un personnage historique qui doit, à la demande du président et de la commission des directeurs, vous parler d'autrefois. Il faut que je vous raconte, comme le dit la chanson, comment cela s'est passé et ce qu'on vous a fait ! Je m'exécute donc, mais c'est la mort dans l'âme, car lorsque je vous vois si nombreux devant moi, je suis terrifiée et de plus j'ai peur de vous ennuyer. Alors, si vous dormez, je n'en prendrais pas ombrage ! Certains d'entre vous se sont levés très tôt ce matin, je crois.

N'attendez pas de moi un historique complet. Celui-ci est en train de se faire, c'est un long travail dont je suis incapable, mais il se construit peu à peu, grâce à la compétence et à la gentillesse de quelques anciens. Enfin, et ce sera ma dernière précaution oratoire, je suis, bien sûr, à votre disposition, en public ou en privé, pour répondre à vos questions concernant l'ARERAM.

1950 - J'arrivais à Paris pour des raisons familiales et je cherchais du travail. Le hasard, téléguidé par une amie de la famille, m'a fait rencontrer Mademoiselle Croissant, directrice de l'association Entraide Vivre. Cette association, qui existe toujours, fut une des premières à se préoccuper d'adultes en difficultés, pour leur permettre de se réinsérer dans la vie normale. Cette directrice m'a mise en rapport avec Mademoiselle Romain qui cherchait des collaborateurs pour travailler avec elle, d'une part auprès d'enfants débiles profonds que les médecins et les parents lui confiaient, d'autre part pour l'aider à élaborer une méthode de rééducation psychomotrice, la première en France, qu'elle essayait de construire à travers ses travaux et ses recherches sur des adultes psychomoteurs ou accidentés du travail, avec, entre autres, le docteur Bize, psychiatre pas commode, avec qui elle travaillait aux Arts et Métiers.

Mademoiselle Romain, artiste et autodidacte d'une cinquantaine d'années, avait un tel pouvoir de séduction pour vous entraîner dans son sillage, que, très vite, j'ai été séduite et réduite en esclavage. Elle proposait un travail pédagogique et technique tout nouveau, une approche de l'enfant dans sa globalité, et demandait de rechercher constamment avec elle le meilleur moyen d'analyser les difficultés des enfants pour leur permettre une évolution vers un avenir le plus normal possible.

Créer, chercher, appliquer et vivre avec ces enfants. Elle nous donnait l'esprit de sa méthode, à nous d'en trouver les moyens d'application. Guidée aussi par le hasard, Paule Giraud est venue nous rejoindre et, très vite, Mademoiselle Romain nous a laissé la responsabilité d'un groupe d'enfants débiles profonds pour lesquels

elle venait travailler avec nous le soir et préparer le lendemain.

Voilà le départ de l'ARERAM.

Parallèlement à ce travail restreint auprès des enfants, Mademoiselle Romain assurait des vacances auprès de jeunes apprentis dans des écoles techniques ou auprès de handicapés du travail, ce qui lui a apporté une notoriété grandissante auprès des médecins et de certains fonctionnaires du ministère de la population de l'époque.

Cela nous a valu une demande croissante des familles et nous a obligés à structurer et organiser notre travail. Pour cela il fallait : 1) Chercher un local ; 2) Avoir un titre reconnu, nous permettant d'exercer ; 3) Se donner une existence légale, en créant une association loi 1901, nous assurant l'obtention de subsides autres que ceux donnés par les parents ; 4) Ouvrir un centre d'enfants ; 5) Selon les principes de Mademoiselle Romain, élaborer et construire avec elle sa *Méthode*.

Le local fut très vite trouvé, grâce à la directrice de l'école d'éducateurs qui nous a mis en rapport avec l'abbé Krémer. Nous avons pour lui une reconnaissance éternelle. En effet, commençant par louer 2 pièces rue Jacques Louvel Tessier en l'assurant que cela nous suffisait amplement, nous avons progressivement occupé toutes les pièces, et pour finir même la chapelle !

Pour pouvoir exercer, il fallait avoir un diplôme d'éducateur. Les écoles d'éducateurs se lançaient et nous avons demandé à faire nos études tout en continuant à nous occuper de notre petit groupe de jeunes. Ce fut accepté. De futurs éducateurs, attirés par la rumeur publique, curieux de connaître ce travail de recherche et d'application, sont venus se joindre à nous, assurant notre relais auprès des enfants.

Créer une association qui serait la personne morale, répondant juridiquement de notre action. Petit travail, mais grande complication. Il fallait trouver un président et des administrateurs, qui acceptent de faire confiance à cette bande de passionnés certes, mais de jeunes encore inexpérimentés. Une fois de plus, la chance nous a souri. Quelques amis et parents se sont spontanément proposés, et le docteur Bize a accepté d'être notre président pour un temps très limité.

Dès 1952, l'association était lancée et le sigle ARERAM adopté. Après le docteur Bize, nous avons eu comme présidents successifs : Monsieur Barilleau, Monsieur de Sairigné, Monsieur Brault et Monsieur Calvino. Je ne remercierai jamais assez tous ces présidents et leurs administrateurs d'avoir su, par leur présence discrète et efficace, leur attention et leur compréhension à nos problèmes, nous faciliter notre travail tout en respectant notre entière liberté.

Ouvrir un Centre. La scolarité obligatoire s'arrêtait à 14 ans. Des parents, des médecins, des fonctionnaires de l'OPHS en particulier, nous aident à ouvrir un centre. Le *Centre Témoin de Rééducation Psychomotrice* est créé rue Jacques Lou-

vel Tessier, après un nombre incalculable de démarches, vous vous en doutez, car :
- Nous étions, je crois bien, un des premiers externats en France ; - Aucune législation, aucun décret n'existait et notre jeunesse et notre inexpérience ne facilitaient pas les discussions ; - La rééducation psychomotrice était encore inconnue. Nous apportions un regard, une approche différente du handicap quel qu'il soit qui était ni scolaire ni professionnelle.

Construire une Méthode. Mademoiselle Romain cherchait à codifier et à structurer sa conception de la rééducation psychomotrice, à écrire une Méthode fondée sur ses recherches et son expérience. Elle était une chercheuse et une créatrice.

Comment en quelques mots, puis-je vous transmettre ce qu'elle a essayé de nous donner ?

Partir de ce que possède l'enfant, un enfant, ou l'adulte, un adulte pour l'aider à se découvrir et, par un travail d'intériorisation sur lui-même, d'analyse, de contrôle, savoir lui proposer progressivement d'acquérir de nouvelles possibilités motrices, psychomotrices, intellectuelles, une confiance en lui, et d'aller ainsi vers sa réalisation.

Quelques années plus tard, Suzanne Piret, elle-même kinésithérapeute à Paris, chercheuse et passionnée, s'est trouvée en harmonie avec cette conception de l'approche de l'enfant, dans l'élaboration de son travail sur le corps. J'ose dire que Mademoiselle Romain, pour moi, était un génie, pleine de finesse et de sensibilité, d'imagination et d'idées, mais qui avait besoin d'avoir à côté d'elle une équipe pour échanger, expérimenter, élaborer et transformer concrètement en réalisations exploitables toutes ses idées.

En partant de là, nous nous sommes mis au travail, selon son principe absolu, qui était de ne jamais faire faire à un enfant ce que nous n'avions pas d'abord fait nous-mêmes pour en connaître toutes les difficultés. De là est sortie la *Méthode* Romain. Très vite, notre travail a été reconnu et a intéressé des médecins, fonctionnaires, enseignants, etc., ce qui nous a valu de nombreuses visites, nous obligeant à analyser et expliquer le sens de notre travail. Et c'est ainsi que plusieurs personnalités nous ont demandé :

- de travailler avec un centre en Suisse, de travailler en vacances dans des dispensaires de l'OPHS, de travailler dans une classe de perfectionnement de l'éducation nationale ;

- d'ouvrir en 1957 un centre à Marseille. Reprendre en 1959 le centre de Pompignat. En 1965, la Caisse Régionale Parisienne nous construit le centre de Saint-Maur. En 1969, la DDASS de Nîmes nous demande de venir ouvrir un centre et c'est Bernis. Parallèlement, nous avons créé une EPSR à Créteil et tout dernièrement un Relais Formation à Champigny. Il y aurait encore, vous vous en doutez, beaucoup à dire, mais j'ai pitié de vous et je conclus.

Cette impulsion de départ que j'ai essayé de vous faire découvrir s'est poursuivie tout au long des années. Nous avons toujours essayé de mener conjointement un travail de recherche et d'élaboration technique, en prise avec l'évolution médico-sociale, et cela dans chaque centre et en session.

Ce travail était accompagné de la mise en place d'un certain fonctionnement en équipe concrétisé par le règlement intérieur des centres et d'un certain fonctionnement de l'association, concrétisé par les statuts et le règlement général.

Les sessions, regroupant les personnels techniques de chacun des centres, ont eu lieu jusqu'en 1971 et n'ont pu se poursuivre pour diverses raisons, dont notre trop grand nombre. Elles ont cependant été reprises plus ou moins sous forme de session d'équipe. Je me permets d'insister sur la richesse de ce moment difficile qu'est une session, seul moment où le temps donné, dans sa continuité, permet une réflexion, des ajustements nécessaires, des échanges. Loin du stress quotidien qui bien souvent nous vide, il nous est indispensable de nous mouvoir par la recherche et l'étude collective et personnelle. Nous devons tout faire pour que notre créativité reste en éveil.

Enfin, puisque notre président, contre ma volonté certes, m'a donné la parole, j'en profite pour lui dire combien je suis maintenant confuse, lorsque je me reporte quelques années en arrière, et que je me souviens, qu'en toute naïveté, je lui ai demandé, persuadée de faire le bon choix, de prendre la présidence de l'association, petite et sans histoire ! Certes j'ai fait le très bon choix, mais les faits nous ont prouvé, hélas, que parfois il y avait des problèmes. Tout ce qui vit nécessairement apporte joies et difficultés.

C'est donc en toute amitié et reconnaissance que je le remercie d'assurer la marche d'une association turbulente parfois, mais certes bien vivante.

Avec le départ de Michel Boucherot, la vieille garde se retire et je ne peux que souhaiter très sincèrement bonne chance et bon vent aux groupes de jeunes directeurs et à leurs équipes en espérant qu'ils auront tous un travail aussi passionnant que fut le nôtre.

FUNDATION DE L'ARERAM

Age: 45 ans

L'ASSOCIATION

- *Fondation - Organisation*
- *Activités extérieures*
- *Publications*

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

... (text is very faint and mostly illegible)

FONDATION DE L'ARERAM

Anne-Marie MARCHAIS

Au risque de paraphraser Mademoiselle Cordes dans son discours de juillet 1993 à Pompignat, il me faut présenter les origines et la fondation de l'association.

Dès 1950, après un travail un peu caché mais très efficace auprès d'une dizaine d'enfants handicapés dans un petit local situé au 6 de la rue Henri Duchêne à Paris et l'aide de l'association Vivre, la notoriété de Mademoiselle Romain et de son équipe (Suzanne Cordes et Paule Giraud) grandissait : les demandes et les besoins se faisaient de plus en plus pressants.

Il semblait absolument nécessaire de créer une structure susceptible de recevoir beaucoup plus d'enfants, et pour cela, il fallait trouver un local, officialiser cette expérience pour se faire reconnaître de l'administration et obtenir le financement nécessaire à l'ouverture et au fonctionnement d'un établissement.

En 1952 le local fut trouvé assez rapidement au 10 rue Jacques Louvel Tessier dans le 10^e arrondissement de Paris. Un établissement scolaire privé se trouvait inoccupé, il dépendait de la paroisse Saint-Joseph voisine. Son curé, l'abbé Krémer, nous y accueillait avec beaucoup de compréhension.

Une association conforme aux dispositions de la loi 1901 fut créée par une équipe rassemblée autour du docteur Bize, psychiatre, inspecteur général du travail, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, qui animait avec Mademoiselle Romain le travail expérimental de la rue Duchêne.

Des bureaux furent construits assez rapidement et l'ensemble des bâtiments fut occupé petit à petit.

Le premier conseil d'administration était constitué : (cf. annexes) - de parents et amis désireux de soutenir une expérience nouvelle ; - de médecins intéressés par ce projet de rééducation ; - de membres des services de l'administration susceptibles de conseiller la toute jeune équipe dans les dédales des services sociaux et de la préfecture ; - de Mademoiselle Romain, conseiller technique, et de l'abbé Krémer, curé de la paroisse Saint-Joseph, qui nous accueillait dans ses locaux.

Les statuts ont été déposés le 19 septembre 1952 et l'association déclarée, paraît au Journal Officiel le 4 octobre 1952. Sa dénomination est : "association pour la rééducation psychomotrice des enfants et la réadaptation professionnelle des travailleurs atteints de déficience psychomotrice", appelée ARERAM. Les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés plusieurs fois et la dernière modification date de 1990. À cette occasion la dénomination a elle aussi changé, en conservant les lettres du sigle, pour devenir, *Association pour la Rééducation des Enfants et la Réadaptation des Adultes en difficulté Médico-Sociale*.

L'association officiellement déclarée jouissait alors d'une existence légale animée par un conseil d'administration dynamique. Elle allait faire appel, au cours

des années, à de nouveaux membres qui deviendront adhérents, notamment parmi les parents d'élèves des centres.

Au fil de la lecture des rapports des réunions du conseil, on mesure le rôle des administrateurs. Ils traitaient les problèmes juridiques et financiers, soutenant dans ces domaines une équipe de jeunes éducateurs, enthousiastes mais peu rodés aux arcanes de l'administration.

À chaque ouverture de centre, dont la demande émane des tutelles ou de personnalités de la région, une étude est faite par les éducateurs et le plus souvent par Suzanne Cordes. C'est ensuite le président qui, avec le conseil, négocie les achats ou locations, les rencontres avec les autorités de tutelle, et qui ont la rude tâche de collecter les fonds.

Chaque équipe exposant les origines et l'ouverture de son centre ou de son service, révélera le rôle actif des administrateurs et les péripéties de sa création :

PARIS en 1952,

MARSEILLE en 1957,

POMPIGNAT, près de Clermont-Ferrand, en 1959,

SAINT-MAUR en 1965,

BERNIS, près de Nîmes, en 1969,

CRETEIL en 1974,

CHAMPIGNY en 1991,

auxquels il faut ajouter le travail fait à Paris avec des dispensaires, des établissements, centres et écoles que nous décrirons à la fin de ce chapitre.

La première assemblée générale eut lieu le 9 juillet 1954, après 15 mois d'exercice.

Quelques modifications du conseil avec l'arrivée de : Monsieur Barilleau, industriel, le docteur Jolivet, neuropsychiatre du centre et médecin à l'hôpital de la Salpêtrière, Monsieur Pinault, directeur de l'école d'éducateurs de Montesson, qui envoyait de nombreux stagiaires à l'ARERAM.

Il était important pour tous de constater que les premiers résultats du centre étaient appréciés par les services de la préfecture de la Seine : l'ARERAM obtient un agrément pour 2 ans par l'AMG (aide médicale gratuite) et la sécurité sociale, alors que la législation relative aux externats n'était pas encore publiée.

Comme toute association naissante, l'ARERAM a des difficultés de trésorerie. Il est curieux de savoir que le prix de journée était, en 1953, de 580 francs (anciens) et de 620 francs en 1954 !

L'association précise, dans ses statuts, sa fonction de gestion d'établissement et sa mission "morale", dont l'objet était d'appliquer et de diffuser une Méthode pédagogique. Elle s'est donc appuyée sur une équipe d'éducateurs diplômés pour élaborer et travailler cette Méthode avec Mademoiselle Romain.

Les statuts indiquent que le "conseil d'administration est investi des pouvoirs

les plus étendus pour la direction et la gestion de l'association : il choisit, nomme et révoque tous les employés, fixe les appointements et les gratifications".

Dès le départ, le président a délégué au directeur du centre l'embauche du personnel, les responsabilités administratives et financières de l'établissement, ainsi que le plus souvent la représentation de l'association auprès des diverses autorités. Ce n'est qu'exceptionnellement que le président a dû intervenir, à la demande du directeur, lorsque des problèmes trop importants surgissaient. Cette délégation s'est étendue à la création de chaque établissement et service. Lorsqu'il fallait négocier des autorisations ou le financement de "certaines" avancées pédagogiques, ou tout simplement discuter le prix de journée, le directeur intervenait directement auprès des services compétents pour défendre son projet, ce qui se vit toujours actuellement.

La pédagogie, l'application de la *Méthode*, la vie de l'équipe étaient, sous la responsabilité du directeur, du domaine exclusif des éducateurs, pour s'étendre plus tard à tout le personnel médico-pédagogique, dont l'indépendance et la liberté d'action ont toujours été préservées au sein de l'ARERAM.

Les relations entre le président, le conseil d'administration et les équipes ont ainsi presque constamment été vécues dans un climat de confiance.

5 présidents ont créé et maintenu ces relations exceptionnelles :

Docteur BIZE, 1952-1957,

Monsieur BARILLEAU, 1957-1958,

Monsieur de SAIRIGNÉ, 1958-1966,

Monsieur BRAULT, 1967-1970,

Monsieur CALVINO, 1970 à nos jours.

À tous ces présidents, Mademoiselle Cordes rend hommage dans l'introduction de cet historique.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

